

Perwez, le 12 mai 2020

Ordre du jour du Conseil du mercredi 20 mai 2020.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2020 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, nous avons l'honneur de vous convoquer, à la séance du Conseil communal qui aura lieu **mercredi 20 mai 2020 à 19h30** en la **salle du « Perwez », rue des Dizeaux 10 à 1360 PERWEZ.**

Cette réunion physique se déroulera dans le respect des règles fixées par le Conseil national de sécurité, la salle du « Perwez » présentant toutes les garanties nécessaires dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

L'ordre du jour de la séance sera le suivant :

SÉANCE PUBLIQUE

PLANU - Plan communal d'urgence et d'intervention

1. Plan général d'urgence et d'intervention de la Commune de PERWEZ (PGUIC) - Validation - 1.78/ch

MOBILITE

2. Plan Communal de Mobilité (PCM) - Actualisation - Modification de fiches - Phase 3 - Décision - 1.811.122.53/fr
3. Règlement complémentaire de circulation routière - Section de Thorembais-Saint-Trond - Création d'une zone de stationnement rue de l'Intérieur - Décision - 1.811.122.532/jpf

MARCHES PUBLICS

4. Délégation du Conseil vers le Collège en matière de marchés publics extraordinaires - Délibération du Collège du 30 avril 2020 - Communication - 1.854/ju
5. Marchés de fournitures - Marché en urgence - Conteneurs à puces - Acquisition de conteneurs 1.100L pour les infrastructures communales - Délibération du Collège du 13 février 2020 - Communication - Admission - 1.777.614/ed-lb
6. Marché de travaux - Marché en urgence - Eglise de Thorembais-les-Béguines, rue Masset 1 à 1360 PERWEZ (Thorembais-les-Béguines) - Réfection de la toiture suite aux dégâts de tempêtes - Délibération du Collège du 05 mars 2020 - Communication - Admission - 1.857.073.541/jpf

7. Marché de travaux – Marché en urgence – Eglise de Wastines, rue de Thorembais à 1360 PERWEZ (Malèves-Sainte-Marie-Wastines) – Réfection de la toiture suite aux dégâts de tempêtes – Délibération du Collège du 05 mars 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/jpf
8. Covid-19 – Marché de fournitures – Marché en urgence – Gel hydroalcoolique pour la désinfection des mains – Délibération du Collège du 12 mars 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/bm
9. Covid-19 – Marché de fournitures – Marché en urgence – Acquisition de matériels pour la confection de masques en tissu – Collège du 16 avril 2020 – Communication – Admission – 2.08/ec
10. Covid-19 – Marché complémentaire de fournitures – Marché en urgence – Gel hydroalcoolique pour la désinfection des mains pour les écoles de l'entité de Perwez – Délibération du Collège du 30 avril 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/bm
11. Covid-19 – Marché de fournitures – Marché en urgence – Gants vinyles pour tous les services communaux et les écoles de l'entité de Perwez – Délibération du Collège du 30 avril 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/bm
12. Covid-19 – Marché complémentaire de fournitures – Marché en urgence – Matériaux nécessaires à la confection de masques – Délibération du Collège du 30 avril 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/bm
13. Covid-19 – Marché complémentaire de fournitures – Marché en urgence – Matériaux nécessaires à la confection de masques – Délibération du Collège du 30 avril 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/bm
14. Covid-19 – Marché complémentaire de fournitures – Marché en urgence – Achat de masques recyclables et lavables – Délibération du Collège du 30 avril 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/bm
15. Covid-19 – Marché complémentaire de fournitures – Marché en urgence – Achat d'un distributeur de gel hydroalcoolique sur pied – Délibération du Collège du 07 mai 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/bm
16. Covid-19 – Marché complémentaire de fournitures – Marché en urgence – Achat de visières de protection pour les écoles de l'entité de PERWEZ – Délibération du Collège du 07 mai 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/bm

17. Marché de travaux - Forage et équipement d'un puits de reconnaissance, rue de Coquiamont (lieu-dit « La Campagnette ») - Choix du mode de passation du marché - Fixation des conditions - Décision - 1.778.31/jpf
18. Intercommunale Publique de Financement du Brabant wallon (IPFBW) - Marché de services - Centrale d'achats relatif au contrôle et certification des installations électriques, au contrôle et certification des ascenseurs et monte-charges et à l'entretien, fourniture et placement d'extincteurs - Adhésion - 1.784.13/jpf
19. Marché de travaux - Eclairage public - Placement d'un éclairage public le long du Ravel, depuis la rue des marronniers, jusqu'à la plaine de jeux rue du Blanc Bois à 1360 PERWEZ - Collaboration avec ORES - Décision - 1.824.11/jpf

TRAVAUX

20. Société Wallonne de Distribution d'eau (SWDE) - Hydrants reliés à leur réseau - Convention - Souscription - Décision - 1.811.111/jpf
21. Matériel d'exploitation - Déclassement d'un compacteur à déchets BERTSCHE LMH2.0 sur remorque de type HELPO - Décision - 2.073.537/jpf

PROPRIETES COMMUNALES

22. Voirie de liaison entre la sortie 11 de l'E411 et la zone d'activités économiques de PERWEZ - Rétrocession d'une ancienne parcelle communale - Confirmation - 2.073.511.2/js
(En vertu de l'AGW du 18 mars 2020 - Covid-19)

ENERGIE

23. Energie - POLLEC - InBW - Mise à disposition d'une plateforme plan et actions climat - Délibération du Collège du 26 mars 2020 - Confirmation - 1.824.11/gw
(En vertu de l'AGW du 18 mars 2020 - Covid-19)
24. Eclairage public - ORES - Service Lumière - Charte entretien « ECLAIRAGE PUBLIC » - Délibération du Collège du 26 mars 2020 - Confirmation - 1.811.111.5/gw
(En vertu de l'AGW du 18 mars 2020 - Covid-19)

SECRETARIAT

25. Covid-19 - Règlement général de police - Sanctions administratives communales - Lutte contre la propagation du COVID-19 - Délibération du Collège du 10 avril 2020 - Communication - Confirmation - 1.75/cr
(En vertu de l'AGW du 18 mars 2020 - Covid-19)

26. Covid-19 – Règlement Général de Police – Sanctions administratives communales – Lutte contre la propagation du COVID-19 – Modification – Décision – 1.75/cr
27. Fabrique d'église Saints Roch et Martin à Thorembais-les-Béguines – Composition du Conseil de fabrique et du bureau des marguilliers – Communication – 1.857.075.1.074.13/cr
28. Société Wallonne Des Eaux (SWDE) – Assemblée générale ordinaire – Mardi 26 mai 2020 – Points portés à l'ordre du jour :
- Rapport du Conseil d'Administration
 - Rapport du Collège des commissaires aux comptes
 - Approbation des bilan, compte de résultats et annexes au 31 décembre 2019
 - Décharge aux administrateurs et au Collège des commissaires aux comptes
 - Modification du règlement d'ordre intérieur de l'Assemblée générale
 - Modification de l'actionariat de la Société wallonne des Eaux
 - Approbation séance tenante du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2020
- Approbation – Décision – 1.778.31/cr
29. CREADIV s.a. – Assemblée générale ordinaire – Vendredi 05 juin 2020 – Points portés à l'ordre du jour :
- Comptes annuels 2019
 - Décharge aux administrateurs
 - Décharge au commissaire-réviseur
 - Démission et nomination administrateur
 - Tour de table
- Approbation – Décision – 1.824.112/cr
30. Intercommunale IMIO – Assemblée générale ordinaire – Lundi 29 juin 2020 – Points portés à l'ordre du jour :
- Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration
 - Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes
 - Présentation et approbation des comptes 2019
 - Décharge aux administrateurs
 - Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes
 - Règles de rémunération applicables à partir du 01 janvier 2020
 - Nomination d'administrateurs
- Approbation – Décision – 2.073.532.1/cr

BUDGET PARTICIPATIF

31. Budget participatif – Comité de sélection – Désignation des membres représentant le Conseil communal – Décision – 2.073.521.1/mvb

COMMUNICATION

32. Wallonie en poche - Convention type - Décision - Ratification - 2073.533.2/im

FINANCES

33. Taxe communale sur les immeubles inoccupés - Exercice 2020 - Approbation -
Communication - 1,713/ju

34. Convention relative à l'octroi d'un prêt CRAC conclu dans le cadre du financement alternatif
d'investissements type "bâtiments" - Remaillage urbain : Aménagement de la Cure de
Perwez - Souscription - Décision - 2,073,527,1/ju

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

35. Conseil de l'Enseignement des communes et des provinces (CECP) - Convention Pouvoir
Organisateur de PERWEZ - 3ème phase de mise en œuvre des plans de pilotage - Adhésion
- Décision - 1.851.11.08/ec

ACCUEIL TEMPS LIBRE

36. A.S.B.L. COALA - Demande d'occupation de locaux scolaires pour la plaine de vacances de
juillet 2020 - Convention - Adhésion - Décision - 1.81/vc

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

37. Opération de Développement Rural (O.D.R.) - Rapport annuel 2019 - Approbation -
1.836.1/rr

RELANCE ECONOMIQUE

38. Covid-19 - SPGE - Indemnité forfaitaire eau - Arrêté ministériel - Délibération du Collège du
07 mai 2020 - Communication - 1.778.3/ju

SÉANCE HUIS CLOS

PERSONNEL

1. Commune-CPAS - Convention relative à la mise à disposition de travailleur - Confirmation -
2.08/ec

2. Commune-CPAS - Convention relative à la mise à disposition de travailleur - Confirmation -
2.08/ec

3. Commune-CPAS - Convention relative à la mise à disposition de travailleur - Confirmation -
2.08/ec

4. Commune-CPAS – Convention relative à la mise à disposition de travailleur – Confirmation – 2.08/ec
5. Commune-CPAS– Convention relative à la mise à disposition de travailleur – Confirmation – 2.08/ec
6. Commune-CPAS – Convention relative à la mise à disposition de travailleur – Confirmation – 2.08/ec
7. Commune-CPAS – Convention relative à la mise à disposition de travailleur – Confirmation – 2.08/ec
8. Commune-ASBL ADL de PERWEZ – Convention relative à la mise à disposition de travailleur – Confirmation – 2.08/ec

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

9. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Institutrice maternelle à titre temporaire – Emploi non-vacant – 13 périodes – A partir du 20 janvier 2020 – Remplacement – Collège du 6 février 2020 – Ratification – 1.851.11.08/gs
10. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Institutrice maternelle à titre temporaire – Emploi non-vacant – 13 périodes – A partir du 20 janvier 2020 – Remplacement – Collège du 6 février 2020 – Ratification – 1.851.11.08/gs
11. Ecole communale de MALEVES – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 2 périodes additionnelles – A partir du 1er février 2020 – Remplacement – Collège du 20 février 2020 – Ratification – 1.851.11.08/gs
12. Ecole communale de MALEVES – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 2 périodes additionnelles – A partir du 1er février 2020 – Remplacement – Collège du 20 février 2020 – Ratification – 1.851.11.08/g
13. Ecole communale de PERWEZ – Maître de seconde langue néerlandais à titre temporaire – Emploi non-vacant – 2 périodes – A partir du 6 février 2020 – Remplacement – Collège du 20 février 2020 – Ratification – 1.851.11.08/gs
14. Ecole communale de PERWEZ – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 5 périodes – A partir du 17 février 2020 – Remplacement – Collège du 20 février 2020 – Ratification – 1.851.11.08/gs

15. Ecole communale de MALEVES - Institutrice primaire à titre temporaire - Emploi non-vacant - 2 périodes complémentaires - A partir du 1er février 2020 - Remplacement - Collège du 20 février 2020 - Ratification - 1.851.11.08/gs
16. Ecole communale de MALEVES - Institutrice primaire à titre temporaire - Emploi non-vacant - 4 périodes complémentaires - A partir du 1er février 2020 - Remplacement - Collège du 20 février 2020 - Ratification - 1.851.11.08/gs
17. Ecole communale de MALEVES - Institutrice primaire à titre temporaire - Emploi non-vacant - 2 périodes complémentaires - A partir du 1er février 2020 - Remplacement - Collège du 20 février 2020 - Ratification - 1.851.11.08/gs
18. Ecole communale de MALEVES - Institutrice primaire à titre temporaire - Emploi non-vacant - 2 périodes additionnelles - A partir du 1er février 2020 - Remplacement - Collège du 20 février 2020 - Ratification - 1.851.11.08/gs
19. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND - Institutrice primaire à titre temporaire - Emploi vacant - 7 périodes sur fonds propres - Du 30 octobre 2019 au 30 juin 2020 - Collège du 27 février 2020 - Ratification - 1.851.11.08/gs
20. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES - Institutrice maternelle nommée à titre définitif - 5 périodes - Du 1er décembre 2019 jusqu'au 28 février 2021 - Interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental - Collège du 27 février 2020 - Ratification - 1.851.11.08/gs
21. Nomination à titre définitif d'un enseignant en qualité d'institutrice primaire dans les écoles communales de PERWEZ à raison de 12 périodes par semaine et ce, à partir du 1er avril 2020 - Confirmation - 1.851.11.08
22. Institutrice maternelle définitive - Situation administrative - Disponibilité pour cause de maladie - Confirmation - 1.851.11.08
23. Maître spécial d'éducation physique - Démission - 2 périodes - Collège du 23 avril 2020 - Confirmation - 1.851.11.08/gs
24. Ecoles communales de PERWEZ - Maître spécial d'éducation physique nommé à titre définitif - 4 périodes - Du 1er mai 2020 au 31 décembre 2021 - Interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental - Confirmation - 1.821.11.08/gs

BUDGET PARTICIPATIF

25. Budget participatif - Comité de sélection - Désignation des membres représentant l'Administration communale, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), la Commission Locale

de Développement rurale (CLDR), les Seniors consultants et le Conseil Consultatif de l'aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) - 2.073.521.1/mvb

FINANCES

26. Comptes courants - Ouvertures - Décision - 2.073.526.41/ju

Arrêté par le Collège communal du jeudi 07 mai 2020

Le Directeur général,

Michel RUELLE



Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX

Extraits du règlement d'ordre intérieur du conseil communal

Article 20

Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point - en ce compris le projet de délibération et la note de synthèse explicative visés à l'article 10 du présent règlement - sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour. Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal.

Article 21

{Le directeur général ou le fonctionnaire désigné par lui, ainsi que le directeur financier ou le fonctionnaire désigné par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers dont il est question aux articles 20 et 20bis du présent règlement, et cela pendant deux périodes précédant la séance du conseil communal, l'une durant les heures normales d'ouverture de bureaux, et l'autre en dehors de ces heures. Afin d'éviter que plusieurs conseillers sollicitent en même temps des explications techniques sur des dossiers différents, ces derniers prendront rendez-vous avec le directeur général ou le fonctionnaire délégué par lui.}

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les fonctionnaires communaux désignés par le directeur général fournissent aux membres du conseil communal qui le demandent des informations techniques au sujet des documents figurant aux dossiers dont il est question à l'article 20.

Les membres du Conseil communal désireux que pareilles informations leur soient fournies conviennent avec le fonctionnaire communal concerné des jour et heure auxquels ils lui feront visite. Le Directeur général ou le fonctionnaire délégué par lui, ainsi que le Directeur financier ou le fonctionnaire délégué par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques à la compréhension des dossiers, et cela spécialement :

- durant les heures normales d'ouverture des bureaux, soit le lundi matin, qui précède la séance du conseil communal, entre 9h00 et 11h00*
- durant une période en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux, soit le jeudi qui précède le conseil communal, entre 16h30 et 18h30.*